

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOIE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 février 2025

Délibération n°
20250218-01

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 13
Votants 13

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
4 février 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme SERVOZ Nathalie.

OBJET

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
19 FEV. 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

Le Maire,
Georges BLANC

La commune de LARRINGES s'est portée candidate à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU).

Le CFU a vocation à devenir la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et peut ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le Conseil Municipal va donc délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Monsieur le Maire s'étant retiré et ne participant pas au vote, il est procédé, sous la présidence de Madame METRAL, adjointe, au vote des comptes financiers uniques qui sont approuvés à l'unanimité comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats 2023 reportés	103 841.38 €			1 580 489.82 €		1 476 648.44 €
Opérations de l'exercice 2024	310 979.88 €	503 623.63 €	1 414 220.01 €	1 755 288.82 €	1 725 199.89 €	2 258 912.45 €
Part affectée à l'investissement			161 256.50 €		161 256.50 €	
Solde d'exécution 2024		192 643.75 €		341 068.81 €		533 712.56 €
Résultat de clôture 2024		88 802.37 €		1 921 558.63 €		2 010 361.00 €
Restes à réaliser	186 144.70 €				186 144.70 €	- €
Résultats définitifs	97 342.33 €			1 921 558.63 €		1 824 216.30 €

BUDGET MAISON DE SERVICES

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats 2023 reportés	10 978.25 €	- €		42 921.13 €		31 942.88 €
Opérations de l'exercice 2024	9 948.85 €	13 557.08 €	11 834.01 €	28 371.22 €	21 782.86 €	41 928.30 €
Part affectée à l'investissement			13 103.58 €		13 103.58 €	
Solde d'exécution 2024		3 608.23 €		16 537.21 €		20 145.44 €
Résultat de clôture 2024	7 370.02 €			59 458.34 €		52 088.32 €
Restes à réaliser					- €	
Résultats définitifs	7 370.02 €			59 458.34 €		52 088.32 €

A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 18 février 2025

Le Maire

Georges BLANC



La Secrétaire de séance


Nathalie SERVOZ

COMMUNE DE LARRINGES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet.

Le compte financier unique 2024 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune et le comptable public entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1 à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du compte administratif.

1/ Éléments de contexte

La population totale de la commune de LARRINGES est de 1 625 habitants pour une superficie de 8,07 km² et compte 38 résidences secondaires. La commune possède de nombreux équipements : 1 école de 175 élèves, une crèche, une maison de santé, une épicerie, un salon de coiffure, 15 logements locatifs, 4 gîtes, 4 studios, ainsi que des terres agricoles.

La commune fait partie de la communauté de communes du PAYS D'EVIAN VALLEE D'ABONDANCE.

Outre le budget principal, la commune a géré, en 2024, 1 budget annexe : la maison de services.

2/ Priorités du budget 2024

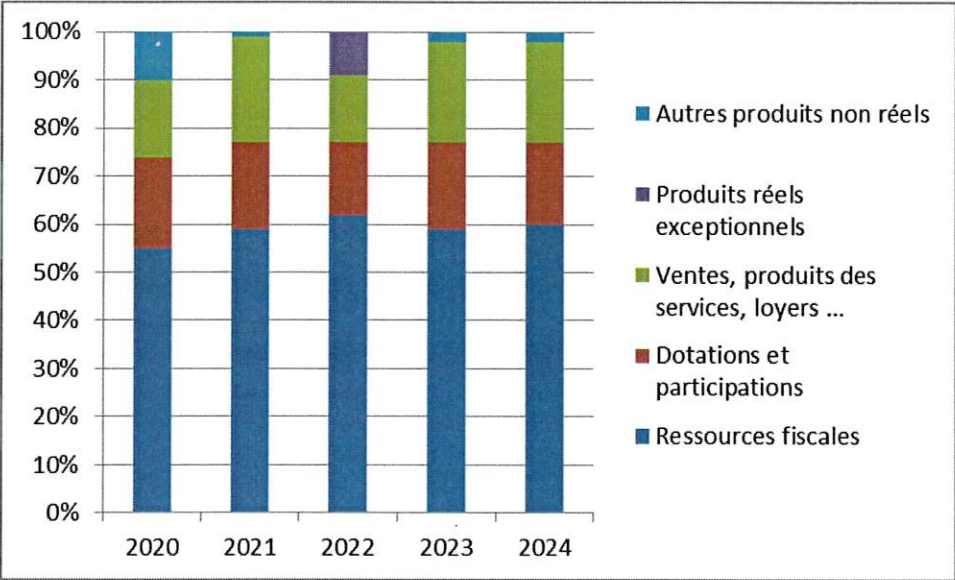
Les dépenses d'équipement se sont élevées à 145 261,52 €. Les principales réalisations ont été :

- Génie civil des bacs à ordures ménagères semi-enterrés – Secteur de Pugny
- Pose de panneaux de signalisation sur l'ensemble de la commune
- Pose de fenêtres double vitrage dans un logement communal
- Ecole : remplacement de mobilier
- Aire de jeux : remplacement d'une structure
- Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente
- Eclairage public : poursuite de la rénovation

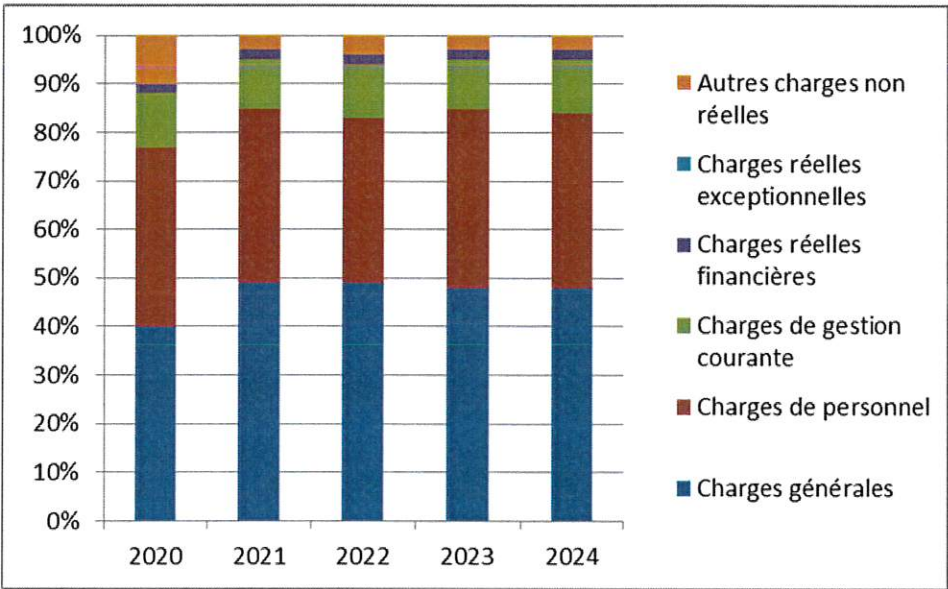
3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal

Fonctionnement

Structure et évolution des recettes de fonctionnement

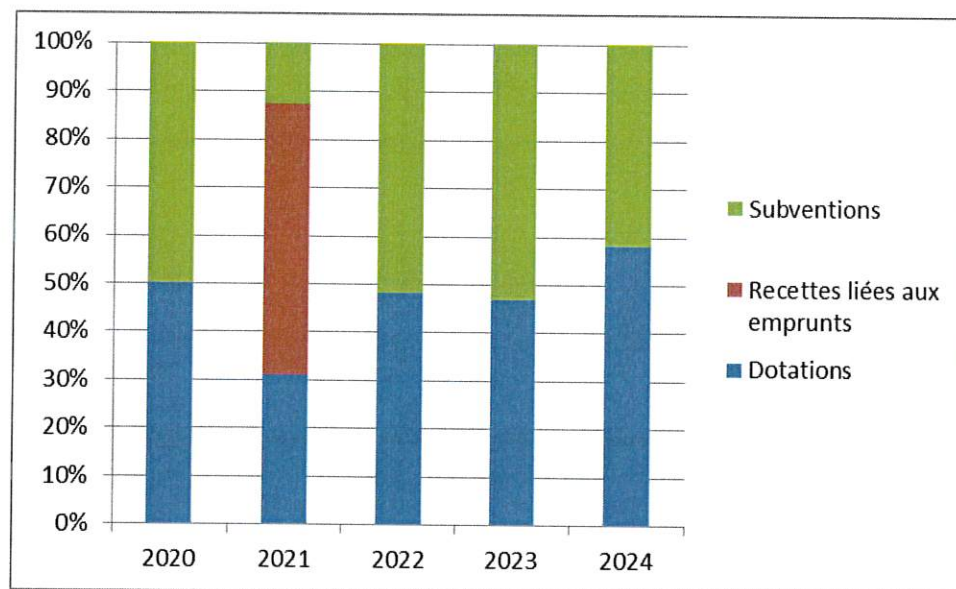


Structure et évolution des dépenses de fonctionnement

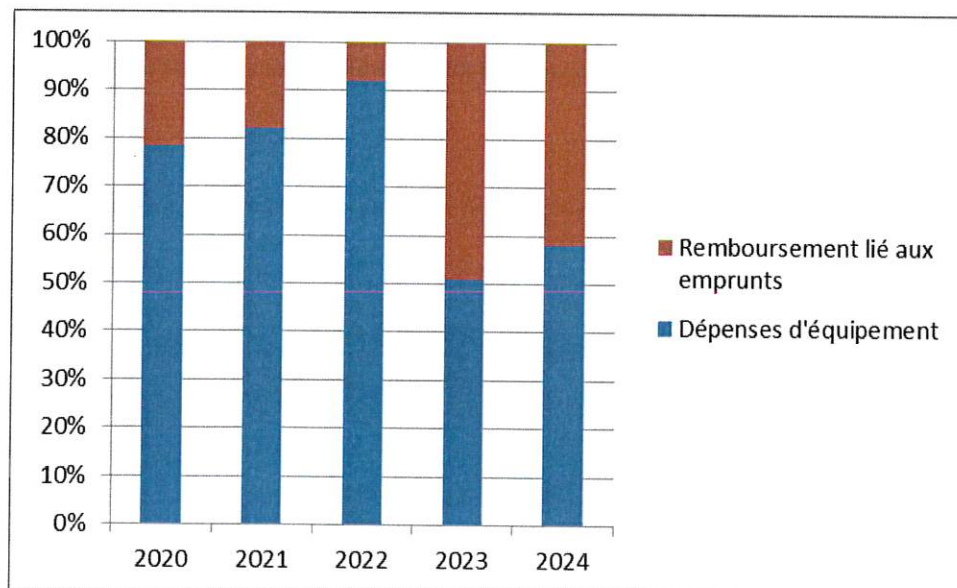


Investissement

Evolution des principales recettes d'investissement



Evolution des principales dépenses d'investissement



4 / Consolidation des budgets

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	1 414 220.01	1 755 288.82	310 979.88	503 623.63
Maison de services	11 834.01	28 371.22	9 948.85	13 557.08
TOTAL	1 426 054.02	1 783 660.04	320 928.73	639 196.71

5 / Niveau des taux d'imposition

Les taux 2024 sont les suivants :

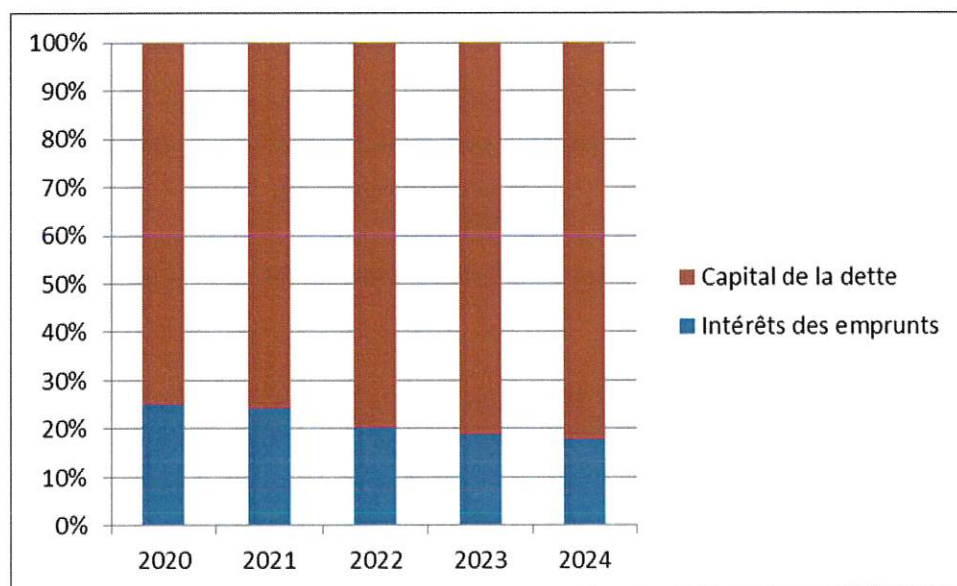
Taxe foncière sur le bâti : 27.81%

Taxe foncière sur le non bâti .. : 89.10%

Taxe d'habitation : 17.03%

6 / Les principaux ratios

- Dépenses réelles de fonctionnement / population
1 312 239.21 € / 1625 habitants = **807.53€**
- Produit des impositions directes/population
803 266.00 € / 1625 habitants = **494.32 €**
- Recettes réelles de fonctionnement / population
1 692 085.40 € / 1625 habitants = **1 041.28 €**
- Encours de la dette / population au 31/12/2023
1 106 968.70 € / 1625 habitants = **681.21 €**



- Désendettement (frais financiers/remboursement du capital de la dette) = **21.72%**
Ratio désendettement en années = **2.91**
- Epargne brute (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) = **379 846.19 €**
- Epargne nette (Epargne brute – capital de la dette) = **279 371.24 €**

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel

La commune emploie 13 agents titulaires et 1 agent saisonnier en période hivernale. Le montant des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2024 s'est élevé à 471 190.96 € comprenant les charges de :

- Personnel titulaire : 310 434.04 €
- Personnel non titulaire : 3 795.47 €
- Cotisations sociales : 127 249.28 €
- Autres (assurance, FNC, visites obligatoires) ... : 29 712.17 €

Charges de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : **35.91%**

Fait à Larringes, le 18 février 2025

Le Maire

Georges BLANC



